

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2019**

Nbre conseillers en exercice.....	15	L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre DECOURSIER, Maire.
Présents.....	11	Présents : Mmes Myriam BROGNARA, Cécile LASSEGUES, Annie PHILIPPON, Sylvie VERGNAUD MM. Pierre COURET, Pierre DECOURSIER, Robert DESPLACES, Roger JOSSE, Loïc LARDY, Jean-Luc MATHIEU, Gilles PENOT
Votants.....	13	
Pour.....	12	
Contre.....	00	
Abstentions.....	01	
Date convocation : 16 mai 2019		Excusés : Mmes Stéphanie BOUSSARDON (donne pouvoir à M. Roger JOSSSE), Marie-Paule GULYAS (donne pouvoir à M. Pierre COURET), Marilyne MAUMEGE, M. Didier CHERON.
N° 190523008		Mme Annie PHILIPPON été élue secrétaire.

**OBJET : SOUTIEN À L'APPEL DES COQUELICOTS****Attendu que :**

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles.

70 années ont passé. Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux du CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleure.

**Le conseil municipal, réuni en séance le 23 mai 2019 ;**

Assure qu'il est conscient de ses devoirs par rapport à ses administrés.

Décide, d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies.

Rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits ; les membres présents ont signé le registre ;

Publié le 27/05/2019

*Certifié exécutoire, pour extrait conforme,*

*Le Maire,*

*M. Pierre DECOURSIER*



Accusé de réception en préfecture  
023-212317705-20190523-190523008-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2019  
Date de réception préfecture : 28/05/2019